

LES PREMIÈRES ÉMISSIONS D'HAÏTI (1881/1887)

**- Essai d'initiation personnelle à l'étude des
timbres-poste et de leurs usages -**

Guy DUTAU

CONFÉRENCE DU 1^{er} OCTOBRE 2011

Si Haïti adhéra à l'Union postale universelle (UPU) le 1^{er} juillet 1881, en même temps que la Colombie et le Paraguay, c'est à Lysius Salomon (1815 – 1888) qu'elle le doit. Issu d'une riche famille du Sud, né le 30 juin 1815 au Cayes, Louis Etienne Félicité Lysius Salomon fut élu président de la République d'Haïti le 26 octobre 1879, à l'âge de 64 ans, après avoir été très longtemps exilé : 28 ans de sa vie se passèrent à Neyba (République Dominicaine) et surtout à Londres et Paris. Il réorganisa les services de l'État, remboursa une grande partie de la dette contractée par Faustin Soulouque (1^{er} mars 1847 – 15 janvier 1859) ¹, améliora l'éducation, mais eut à lutter contre des émeutes et des complots récurrents.

Pour l'entrée du pays dans l'UPU, six valeurs représentant la « Tête de la Liberté » (*Liberty head*) ² furent émises à partir du 1^{er} juillet 1881. Le dessin est l'œuvre d'un sculpteur haïtien, Edmond-Louis Laforesterie (1837 – 1894). Le poinçon original gravé sur bois et l'impression des timbres-poste en typographie ont été effectués par l'imprimeur G. Richard de Paris.

La planche I (50 figurines) a servi à l'émission des six valeurs, tirées à un faible nombre d'exemplaires, sur papier préalablement teinté : 1 c rouge (300 000), 2 c violet-brun (150 000), 3 c bistre (150 000), 5 c (150 000), 7 c bleu (250 000) et 20 c brun-jaune (25 000). Le catalogue Stanley Gibbons indique des nuances pour chaque valeur ; par exemple le 3 c peut être bistre-gris ou bistre-olive, le 7 c bleu profond ou bleu outremer, etc. En 1973, J. R. W. Purves ³ a décrit les anomalies qui permettent de reconstituer le panneau de 50 (cinq rangées de dix timbres-poste) : elles sont identiques pour les six valeurs qui ont toutes été imprimées à partir de la planche I.



Figure 1. Épreuve composite en noir 3 c, 2 c, 1 c (ex. Ferrars H. Tows).

En fait, les feuilles étaient probablement de 200 exemplaires, les deux panneaux supérieurs étant séparés des deux panneaux inférieurs par un espace inter-panneau qui donne la possibilité de têtes bêtes, uniquement connus pour le 1 c et le 2 c, récemment recensés par Brian Moorhouse ⁴. Il existe des épreuves composites et des essais de couleur (**figures 1, 2, 3**). Les panneaux, dépourvus d'inscriptions marginales, comportent des traces circulaires incolores qui contrastent avec le fond teinté du papier. Elles correspondent aux empreintes faites sur le papier, avant le passage de la couleur de fond, par des ergots de maintien (ou étoquiaux). Elles sont observées sur les parties externes droites des feuilles vues.



Figure 2. Panneau de 50 du 1 c (ex. Carrol Lloyd). Noter le cercle blanc incolore.



Figure 3. Têtes bêches : bloc de quatre du 1 c positions 47/48 et 43/44 (ex. John Taylor) et paire du 2 c positions 42/49 (ex. Philippe Ferrari La Renotière). Les têtes bêches possèdent tous un pli situé environ à un ratio de 40/60 dans l'inter-panneau. Le timbre le plus près du pli définit le sommet et l'autre la base du tête bêche.

Certaines pièces, longtemps considérées comme des épreuves de 1881, sont des réimpressions tardives effectuées en 1920 par Edmond Mangones⁵, un philatéliste haïtien influent, qui eut accès aux archives postales⁶.

Les Têtes de Liberté dentelées (1882-1886) ont été émises à partir des planches II et III, toujours d'après le poinçon original sur bois. L'ordre des impressions de ces timbres-poste, dentelés 13,5, émis par panneaux de 50 est le suivant : planche II (1 c, 3 c, 2 c, 7 c, 5 c et 10 c), planche III (20 c, 2 c et 5 c). On ne connaît pas les tirages avec précision.

L'émission de 1886-1887 (1 c, 2 c et 5 c) est nouvelle, effectuée à partir du poinçon original gravé sur bois, mais modifié, ce qui la rend aisément reconnaissable des précédentes. Les Têtes de Liberté comportent de nombreux faux, en particulier ceux de Fournier (Genève) et de Baguet (Paris).

Grâce à une modification de la constitution, Lysius Salomon fut réélu le 30 juin 1886 pour une nouvelle période de sept ans. Mais, en butte à de grandes difficultés intérieures et à des insurrections, il s'exila à Paris le 10 août 1888 et y mourut peu après, le 19 octobre au n° 3 de l'avenue Victor Hugo.

En novembre 1887, une série de quatre valeurs à son effigie fut émise. Elle a été dessinée par Henry Bourne et imprimée par Skipper & East (Londres) : 1 c carmin, 2 c violet, 3 c bleu et 5 c vert (tirage 500 000 exemplaires). Les timbres-poste sont dentelés 14. Les feuilles de 100 (10 x 10) sont dépourvues de filigrane ou d'inscriptions marginales. Le papier est blanc,

d'épaisseur moyenne. Il existe des épreuves et des essais de couleur, sur papier et sur carton. En octobre 1890, en raison d'un manque de 2 c, le 3 c fut surchargé « DEUX / 2 / CENT. ». Il existe des surcharges inversées ou doubles et un grand nombre de variétés mineures.



Figure 4. Affranchissement tricolore à 10 c (tarif pour l'étranger du 1^{er} échelon de poids pour 15 grammes, du 1^{er} juillet 1881 au 31 mars 1906) sur lettre du Cap-Haïtien (12 janvier 1887) pour Paris (5 février) par New York (2 février).

Des exemples d'épreuves, d'essais de couleur, de planches, de reconstitutions de planches, de têtes bèches, de blocs, issus de la collection de l'auteur (exception faite de deux pièces) ⁷ sont présentés ainsi que les principaux usages postaux de ces émissions (figures 4 et 5).



Figure 5. Lettre recommandée commerciale (13 x 20 mm) de Port-au-Prince (1^{er} décembre 1890) pour Paris (19 décembre) affranchie à 70 c : paire du 20 c Tête de Liberté outremer (1886) + paire du 2 c Salomon (1887), bande de quatre du 5 c Salomon (1887) + bande de trois du 3 c Salomon surchargé « Deux / 2 / CENT. » soit 70 c. Six ports (60 c) + droit de recommandation (10 c). Petite étiquette portant le numéro de recommandation 5,230. C'est l'affranchissement le plus important de cette période, après la lettre recommandée affranchie à 80 c avec la bande de quatre du 20 c planche I.

Notes

1. - Couronné Empereur à vie sous le nom de Faustin 1er, puis destitué le 15 janvier 1859.
2. - Ou encore "Effigie de Liberté", "Tête de femme", etc. En fait, les timbres-poste auraient dû représenter les armes de la république selon Léon Montès. In : « La Timbrologie Haïtienne, 1881-1954 ». Éditions Henri Deschamps, Port-au-Prince, Haïti, 1954, pp. 22-23. L'effigie serait celle de l'épouse de Salomon, une française, Jeanne-Marie Potiez, ou la propre fille de Salomon (née de son union avec la fille de son épouse, Marie Potiez, née d'un premier mariage).
3. - Voir la série d'articles de J. R. W. Purves. « Haiti : The Liberty Heads. A re-assessment of the technical background: new facts and findings ». The Collector Club Philatelist 1873; 52(2):77-88 et 1873 : 52(3): 160-8.
4. - Voir : « Haiti : The 1881 First Issue Tête-Bêche Pairs ». Haiti Philately, 2001, XXXVII:3, 147: 21 and 32-36. En dehors de la feuille avec inter-panneau de 80 exemplaires (originellement de 100) comportant 10 têtes-bêches, 16 pièces sont actuellement connues : pour le 1 c (5 pièces, 2 paires et 3 blocs de 4) et pour le 2 c (11 pièces, 7 paires et 4 blocs de 4).
5. - Edmond Mangones Auction, Harmer Rooke, New York, Wednesday May 5th, 1976.
6. - Carroll Llyod. « The Liberty Heads Reprints ». The American Philatelist 1985; 92(12):1100-4 et Brian Moorhouse (communication personnelle, août 2011).
7. - Planche de 80 du 1 c comportant les dix têtes bêches et plus grand affranchissement haïtien connu avec ces émissions (bande de quatre du 20 c *Liberty Head* non dentelé sur lettre recommandée de sept ports (70 c) + droit de recommandation (10 c).